

**19.—Nombre de personnes tuées ou blessées sur les chemins de fer, exercice terminé le 30 juin 1919 et années 1919 et 1920.—fin.**

(B) DANS DES ACCIDENTS AUTRES QUE CEUX RÉSULTANT DU MOUVEMENT DES TRAINS, DES LOCOMOTIVES OU DES WAGONS.

Victimes et causes.	30 juin.		31 décembre.			
	1919.		1919.		1920.	
	Tués.	Blessés.	Tués.	Blessés.	Tués.	Blessés.
Employés des gares.....	3	428	2	671	-	710
Ouvriers des ateliers.....	8	1,449	6	1,733	5	1,950
Hommes d'équipe.....	6	970	10	1,234	6	1,355
Autres employés.....	6	725	17	807	11	1,191
Voyageurs.....	2	11	1	20	1	25
Autres.....	2	22	5	40	10	47
<b>Total.....</b>	<b>27</b>	<b>3,605</b>	<b>41</b>	<b>4,505</b>	<b>33</b>	<b>5,278</b>

**TRAMWAYS ÉLECTRIQUES.**

Le transport rapide et peu coûteux de la population des villes est une nécessité moderne dont le développement prend chaque jour plus d'ampleur au Canada, sous la forme des tramways électriques, généralement mûs par la force motrice des chutes hydrauliques qui joue un si grand rôle dans notre vie économique.

**Esquisse historique.**—Les tramways à chevaux circulaient à Montréal et à Toronto depuis 1861, lorsque l'on expérimenta le système des tramways électriques, en 1885, à Toronto, sur les terrains de l'exposition. Bientôt après, leur commodité et leur rapidité firent abandonner complètement l'ancien système. Un réseau électrique de 7 milles de longueur fut inauguré à St-Catharines en 1887; il circulait au moyen du double trolley aérien; on vit ensuite la construction du tramway électrique d'Ottawa en 1891, de Montréal et Toronto en 1892. Pendant la dernière décade du 19<sup>e</sup> siècle, les autres grandes villes de l'est substituèrent le nouveau système à l'ancien et les cités neuves de l'ouest l'adoptèrent de prime abord. Dans l'est, les tramways électriques sont généralement exploités par des compagnies jouissant d'un monopole accordé par la ville; au contraire, dans un grand nombre des cités d'Ontario et de l'ouest, le tramway électrique est municipalisé, ainsi qu'on le constatera dans le tableau 23 où revient avec fréquence le mot "municipal". En 1921, à l'expiration des trente années du monopole dont jouissaient les tramways de Toronto, le réseau de cette cité fut acquis par la municipalité, qui en assure l'exploitation au moyen d'une commission des transports.

Partout où on le peut, les chutes hydrauliques fournissent la force motrice, par l'intermédiaire de turbines; à leur défaut, on recourt à la vapeur, nécessairement plus coûteuse quoique la modernisation